



Transition écologique et énergétique Le site industriel du Grand Canal du Havre labellisé "site industriel clés en main"

Le site industriel du Grand Canal du Havre a été labellisé par le Gouvernement dans le cadre du 2e appel à propositions "sites industriels clés en main". Une bonne nouvelle pour le territoire portuaire du Havre et plus largement pour le premier port de France.

Publié le 28/09/2021 - Mis à jour le 11/01/2024



©André Wipff / Zeppeline.fr

Ce label signifie que les procédures relatives à l'urbanisme et à l'environnement notamment, ont été anticipées afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires à l'implantation d'une nouvelle activité industrielle ou logistique dans des délais maîtrisés. Un argument fort pour convaincre les investisseurs et accélérer la concrétisation de projets industriels sur le territoire de l'axe Seine.

Les terrains du Grand canal du Havre, propriétés de HAROPA PORT, disposent d'une surface d'environ 30 hectares sur la zone industrialo-portuaire et de nombreux réseaux existants : eaux potable et industrielles, électricité, gaz, vapeur.

La labellisation du site traduit la forte capacité du territoire de l'axe Seine à se mobiliser et à se réinventer sans cesse. En effet, HAROPA PORT, soutenu par ses partenaires territoriaux, a su faire de cet ancien complexe cimentier un terrain prêt à accueillir une nouvelle activité dans un écosystème industrialo-portuaire unique.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00